



AMAF MEDOC Association pour le
Maintien de l'Activité Forestière en Médoc
<https://amaf-medoc.fr>

AMAF -Médoc

Assemblée Générale 2023

Le Temple le 27/01/2024

Accueil et Remerciements à nos invités



AMAF-Médoc

- **Sous-Préfet de Lesparre** : Fabrice THIBIER (excusé)
- **Les parlementaires** : Mme Lassarade (excusée) et Mr De Fournas
- **Le PNR Médoc et le SIABVELG** : Mr Sabarot, Mr Peyrondet (excusé) ainsi que Mme Hocheux et Mr Quenault qui ont œuvrés pour le bon fonctionnement de l'Observatoire
- **Les maires des communes impactées** : Principalement Saumos , Le Porge, Le Temple, Ste Hélène, Lacanau, mais aussi Salaune, Carcans, Brach, Arès, Lanton
- **Les organisations professionnelles forestières** : Le SySSO (Mr Heraud présent), La Chambre d'Agriculture, Le CRPF et les GPF Médoc (Mr Berard présent) et Bassin d'Arcachon , DFCI Gironde (Mr Larrue présent), Les ASA de DFCI du secteur, Alliance (Mr Ducasse excusé) , ONF
- **Les associations** : Vive La Forêt : Mr Point (excusé) , ArcEau : Mr Du Fau de Lamothe (excusé)
- **BECHELER Conseil**: Mr Becheler (présent)
- **Remerciements à Mme Karine NOUETTE GAULAIN Maire du Temple** pour son accueil à la salle des fêtes

Accueil Partenaires, Elus, Personnalités



AMAF-Médoc

- Mot de bienvenue de Karine
- Sommaire
 - Résumé du rapport moral première partie de l'AG
 - Rapport d'activité
 - intervention des personnalités invitées
 - Débats avec l'Assemblée

Résumé du Rapport Moral



AMAF-Médoc

- Bilan financier : 5500 € en caisse mais cela risque de fondre vite si certains besoins se font sentir : expert indépendant , avocat.....
- Adhésions: 110 adhésions contre 100 l'an dernier
- Motion contre le projet : moratoire tant que les conclusions de l'expertise THERRIEN ne sont pas rendues, étude d'une solution alternative, Etude d'impact sur la forêt, demande d'engagement sur les économies d'eau, le recyclage et la recherche des fuites qui représentent les 10 Millions de m3 du Projet

Les suivis à faire

- Vigilance concernant les conclusions de l'expert canadien René THERRIEN
 - Nous aurions préféré un véritable comité scientifique plutôt qu'une seule personne.
- Demande d'une étude d'impact environnemental et économique sur la forêt en reprenant les conclusions de l'INRAE (Révision du rapport INRAE sur le projet CCLM)
- Alerter les pouvoirs publics en présentant nos études de suivi de niveau de nappe et d'état sanitaire de la forêt

Les faits marquants en 2023



- Après une longue attente d'un an, démarrage effectif de l'Observatoire : Henri SABAROT obtient une coprésidence de l'Observatoire PNR / SIABVELG avec un financement prévu et le démarrage des deux 1eres missions :
- 1ere mission : Expertise de notre rapport Becheler et de celui du BRGM par une seule personne le Québécois René THERRIEN
- 2eme mission : recensement des attentes des parties prenantes de l'Observatoire par un représentant de la Chambre d'Agriculture
- Nouvelle étude confiée au BRGM par Bordeaux Métropole sur 8 mois: Le Modèle PHONEME doit être revu en fonctions des nouvelles données climatiques.
- Démarrages des études de maitrise d'œuvre et des enquêtes environnementales. Arrêté préfectoral pour pénétrer dans la forêt privée.
- Décision de Bordeaux Métropole d'incorporer le risque incendie dans le projet CCLM
- Présentation des avancées du projet aux Mairie du Temple et de Saumos (Fin décembre 2023)



1. Participations au salon Cycl'Eau et à la journée conférence gestion des nappes souterraines.
2. Relances pour que l'Observatoire démarre et que le Comité Scientifique se monte.
3. Travail sur l'aspect communication de Bordeaux Métropole
4. Participation à l'élaboration des conventions de travail des 2 premières missions de l'Observatoire
5. Rédaction des questions de l'AMAF à René THERRIEN
6. Partage des mesures de niveau de nappe de l'AMAF avec Bordeaux Métropole
7. Participation à la réunion de travail sur l'incorporation du risque incendie dans le projet
8. Travail avec le SIAEBVELG sur un Tableau commun des relevés avec graphiques automatisés
9. Exploitation des données de Saumos
10. Préparation de la venue de France 5
11. Etude de la réponse à la question posée par Mr Le député De FOURNAS

Travail sur l'aspect Communication de Bordeaux Métropole



AMAF-Médoc

Cette communication nous décrédibilise en minimisant l'implantation du projet et grossit l'importance stratégique pour l'approvisionnement en eau vis-à-vis du grand public:

- « Champ captant réparti sur 2ha », en fait environ 5 000 ha plus les canalisations et l'usine de traitement
- « Concerne 900 000 habitants ». Ce n'est que par ricoché. Conso annuelle d'un habitant 47 m³/an. 10 millions de m³ ne concerne que 213 000 habitants
- « L'eau est un bien commun » oui mais dans le respect des équilibres naturels (Code de l'Environnement article L210-1)

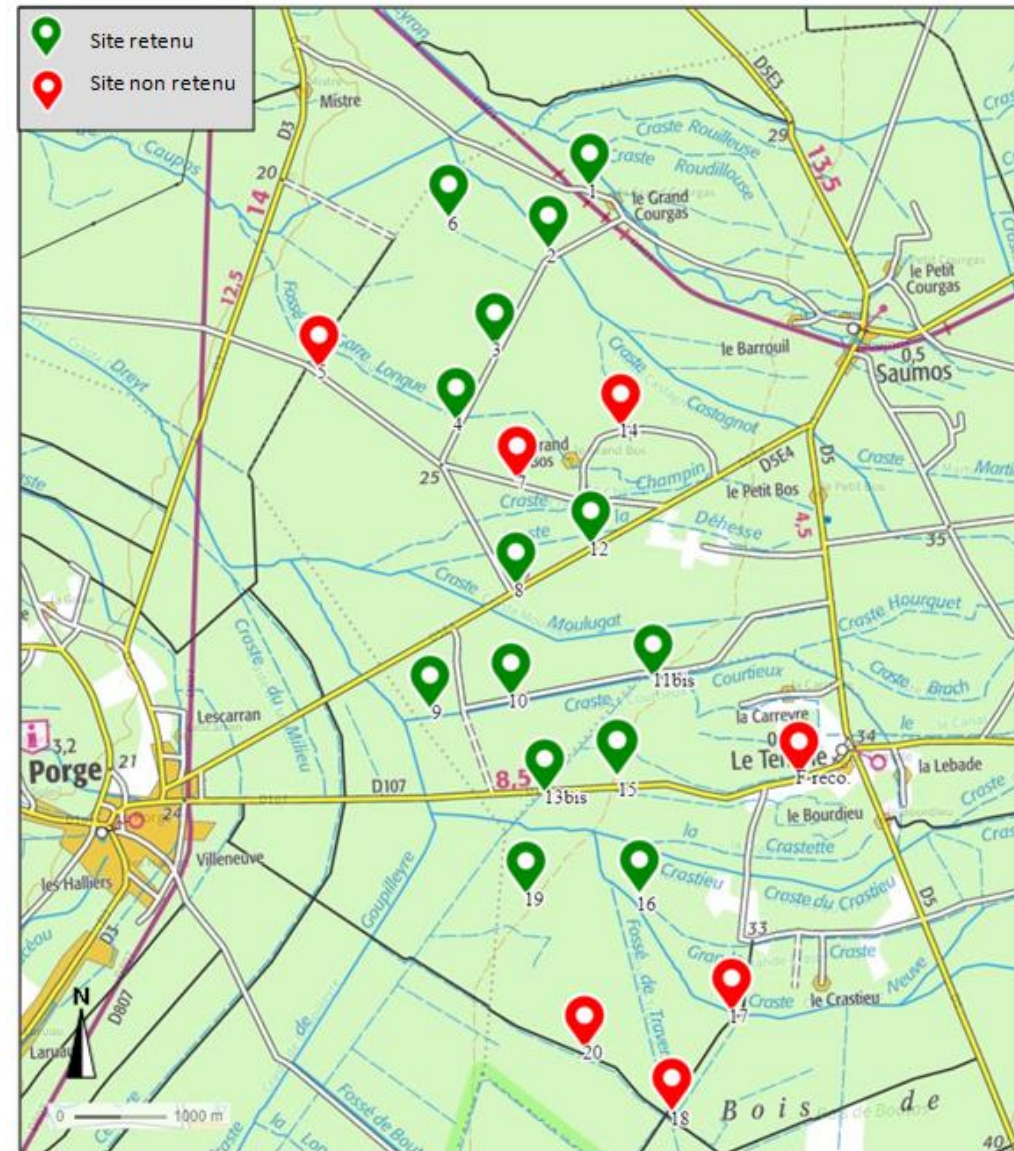


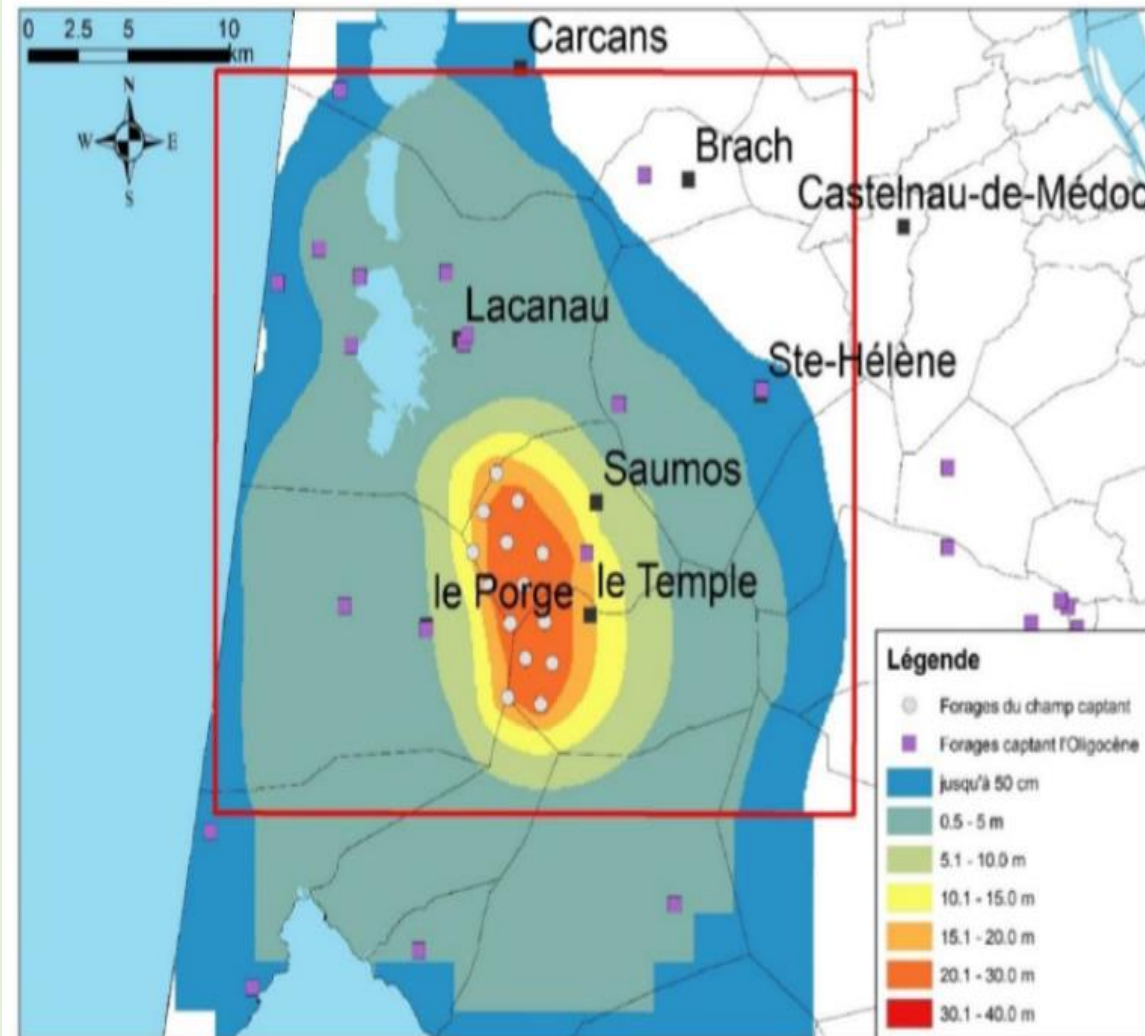
Figure 3 : Sites retenus pour l'implantation des forages

Surface impactée estimée de la nappe de surface



AMAF-Médoc

- On peut tenter d'estimer la carte de l'impact sur la nappe de surface en prenant celle du BRGM de l'impact sur la nappe profonde
- En effet nous avons démontré que partout où il a un impact sur la nappe profonde, il y aura répercussion sur la nappe de surface : déterminé dans l'étude Becheler (prévision de baisse de 1,5 à 2 m à l'endroit des essais du Temple)
- voir les zones les plus impactées : cœur orange et jaune et zone en vert
- soit 60 000 ha
- **600 km²**
- **1/4 de la surface du Parc Naturel Régional du Médoc**



Données source BRGM 2018

Participation à la réunion Observatoire Aout 2023



participation à l'élaboration de la convention de travail de l'expertise
René THERRIEN

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet la mission confiée à l'expert par le Parc naturel régional Médoc et consistant à élaborer, formaliser et présenter :

- un avis hydrogéologique sur le respect des règles de l'art pour l'élaboration du modèle hydrodynamique PHONEME, la représentativité hydrogéologique de ce modèle, ses conditions limites et initiales, la qualité et le réalisme des hypothèses, des paramètres et des données utilisées, le calage du modèle, la validité des résultats des simulations réalisées et l'analyse de la sensibilité et de l'incertitude ;
- un avis hydrogéologique sur le modèle hydrodynamique PHONEME au regard du rapport "Projet de champ captant des Landes du Médoc – Analyse critique du rapport final du BRGM n°68406-FR de décembre 2018" publié en mai 2022 par le bureau d'études Becheler Conseils sous la référence HG/LTmpl/22-01.par l'expert, au profit de l'AMAF,

La présente convention précise les modalités pratiques de l'exécution et de la rémunération de cette mission.

EXPERTISE RENE THERRIEN :

2 étapes



AMAF-Médoc

1- Analyse du rapport BRGM: vérifier le respect des règles de l'art sur l'élaboration du modèle PHONEME

2- Analyse du rapport BRGM et du modèle Phonème au regard du rapport Becheler . Réponses aux questions de l'AMAF sur le rapport Becheler

Réunion Observatoire Aout 2023 Mairie Le Temple



Participation à la convention de mission Chambre d'Agriculture

Convention de mission

**Etude de préfiguration de l'Observatoire des Landes Médocaines :
recensement des attentes et des données des acteurs locaux et des parties
prenantes**

Questions de l'AMAF à René THERRIEN



AMAF MEDOC

Association pour le Maintien de l'Activité Forestière en Médoc

Mairie de Le Temple, le 30 novembre 2023

QUESTIONS SUR LE RAPPORT BECHERER POUR RENE THERRIEN HYDROGEOLOGUE UNIVERSITE DE LAVAL AU QUEBEC

Préambule :

Dans le cadre de l'Observatoire du projet CCLM, l'AMAF Médoc souhaiterait que Mr THERRIEN réponde à certaines questions concernant l'analyse critique du rapport BRGM par Becheler Conseils. Ces réponses permettraient d'éclairer le débat sur la recevabilité et la pertinence de ces 2 documents.

1 Concernant le modèle PHONEME et la forêt du Médoc de manière générale hors rapport Becheler

- Est-ce que le modèle PHONEME est adapté à la simulation du niveau de la nappe PQ (Plio Quaternaire) en tenant compte des caractéristiques de sols podzoliques sableux parfois à alios tout en conservant une bonne adéquation sur la simulation des niveaux de nappe des couches profondes oligocène et miocène ?
- Est-ce que le modèle PHONEME est assez précis pour quantifier des baisses de niveau de nappe de l'ordre de 10 cm ? L'AMAF insiste fortement pour avoir la garantie d'une bonne précision sur les simulations du niveau de la nappe superficielle dans le cadre du projet CCLM. Une baisse de 10 cm est considérée comme très impactante pour la forêt cultivée des Landes du Médoc. En effet, le niveau de baisse de la nappe PQ est un point crucial pour la forêt, son état sanitaire et sa productivité. Des études locales ⁽¹⁾ ⁽²⁾, basées sur des observations et des mesures sur le terrain, montrent qu'une baisse de 15 à 20 cm par rapport à la normale, engendre des dépérissements, des pertes de croissances et une vulnérabilité plus importante aux attaques de ravageurs : insectes xylophages et champignons pathogènes.
- Il en est de même pour toute la biodiversité et les zones humides attenantes à cette forêt.

Question n° 1

Question préliminaire, orientée sur la qualité du sol sablonneux et la sensibilité de la forêt à de petites variations du niveau de nappe pour être sûr que Mr THERRIEN ait bien conscience de cette situation



Questions de l'AMAF à René THERRIEN

Dernière question : question n°5
Question orientée vers une conclusion de refaire les essais de pompage avec une bonne évacuation des rejets

5 Concernant la conclusion du rapport Becheler

- Quelles seraient les incidences sur le modèle PHONEME du fait d'avoir obtenu des données erronées pendant les essais de pompage ?
- Est-ce que la dernière conclusion : refaire les essais du Temple avec des conditions expérimentales correctes notamment au niveau de l'évacuation des eaux de pompage et de l'enregistrement des données météorologiques, peut être une solution pour éviter tout litige ?
- Est-ce que l'évacuation des eaux de pompage est possible sans recharge de la nappe PQ dans un contexte de sol très sablonneux où l'infiltration est très rapide ? Si oui, dans quelles conditions ?



PARTAGE DES DONNEES PIEZOMETRIQUES DE L'AMAF

Participation à la réunion du 27/06/2023 Mairie du Temple: BxM-SIAEBVELG-AMAF

- Nous avons décidé après consultation du Bureau de partager nos mesures avec Bordeaux Métropole dans le cadre de l'Observatoire pour aider à réaliser un complément d'étude demandé au BRGM par Bordeaux Métropole
- Le complément d'étude du BRGM consiste à affiner le modèle PHONEME en fonction des nouvelles données du réchauffement climatique. Il y a besoin de mesures de terrain pour caler le modèle actualisé.
- C'est un point que nous avons demandé lors de la concertation de CNDP, les données climatiques dataient de 2012 avec le choix d'un scénario favorable
- **Pour nous, cette étude pourrait devenir fondamentale . Cela peut changer les simulations des impacts qui pourraient devenir importants et finalement changer les conclusions**

PARTAGE DES DONNEES PIEZOMETRIQUES

Réunion du 27/06/2023 Mairie du Temple

BxM- SIAEBVELG-AMAF



- En contrepartie nous avons demandé et pu obtenir les résultats de Bordeaux Métropole sur les points de mesures communs, 10 points en commun, pour pouvoir comparer et vérifier ainsi la pertinence de nos mesures et celles de Bordeaux Métropole.
- Les résultats de nos mesures sont similaires et comparables
- Les 50 points de mesure ont été déclarés recevables par BxM et par le BRGM.
- **Notre travail est de ce fait reconnu**

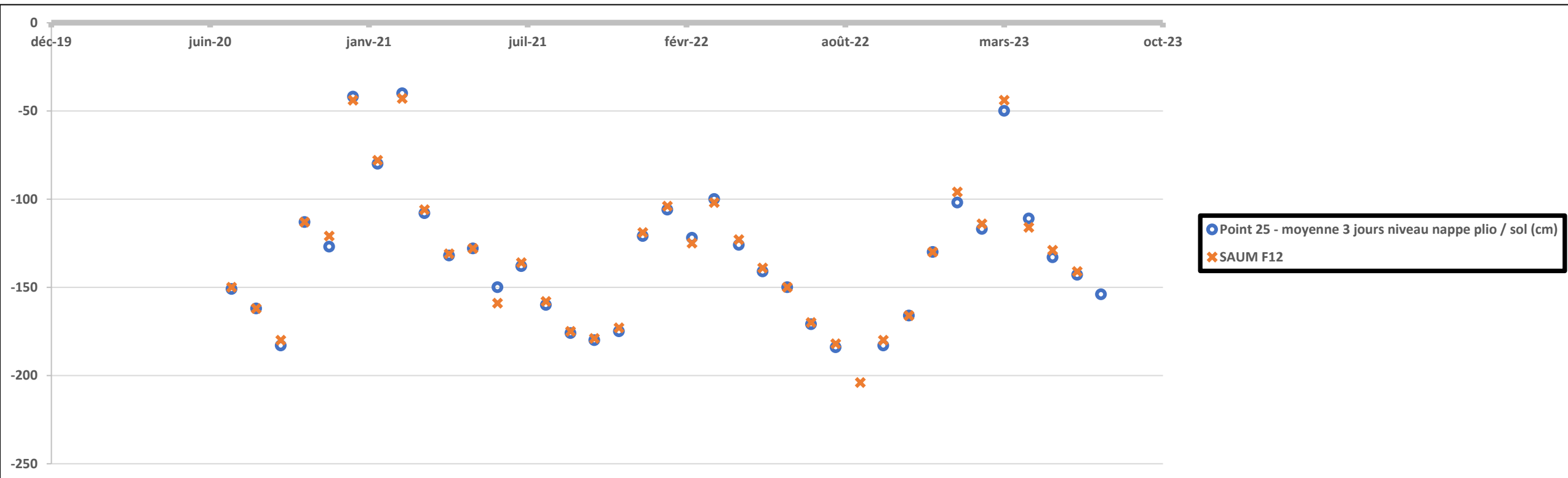
PARTAGE DES DONNEES PIEZZOMETRIQUES

Réunion du 27/06/2023 Mairie du Temple

BxM-SIAEBVELG-AMAF



Exemple : Point SAUM F12 Puy Bacot



REUNION Bordeaux Métropole sur le Risque Incendie dans le projet CCLM novembre 2023



- L'AMAF n'était pas invitée à cette réunion mais a quand même pu participer
- Points d'achoppement: la protection des forages et de l'usine de traitement prioritaires ou non en cas d'incendie, s'orienter vers de l'autoprotection des forages pour éviter de mobiliser les engins en protection, les canalisations le long des pistes enterrées à 70 cm ne seraient pas assez profondes
- Aspect réglementaire sur le passage des canalisations: Pas d'expropriation, mais mise en place d'une servitude d'utilité publique. Qui est responsable en cas de détérioration notamment lors de passages d'engins de lutte? Le propriétaire? C'est une question à revoir
- Le SDIS après avoir récupéré le cahier des charges doit donner ses préconisations
- A signaler que la DFCI Gironde avait été oubliée par Bordeaux Métropole

Réunion SIABVELG- AMAF: élaboration d'un tableau commun des mesures de hauteur de nappe



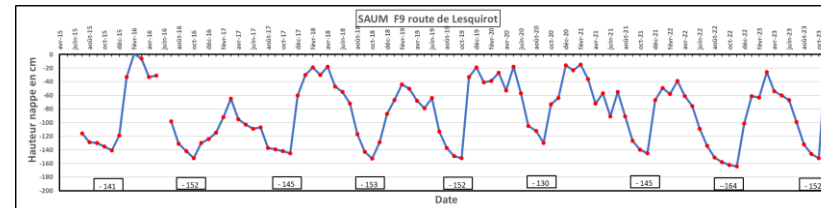
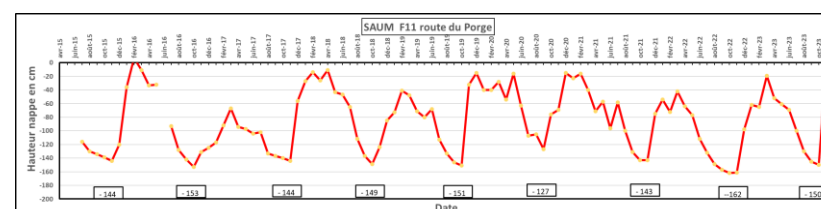
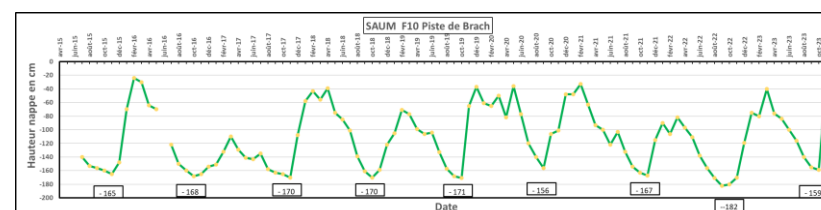
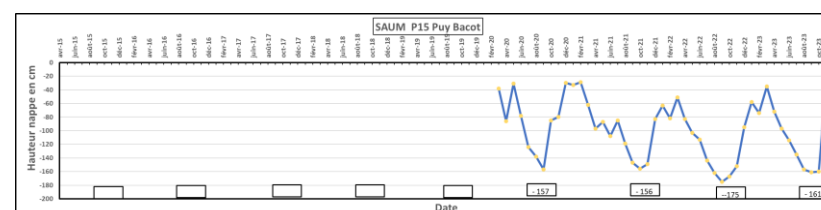
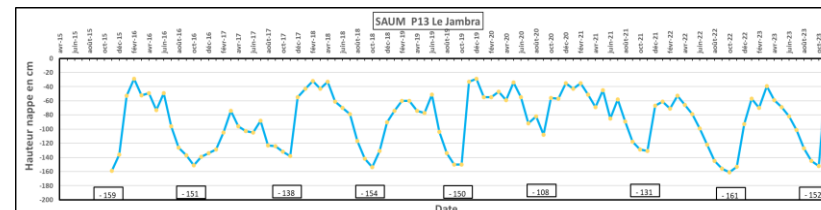
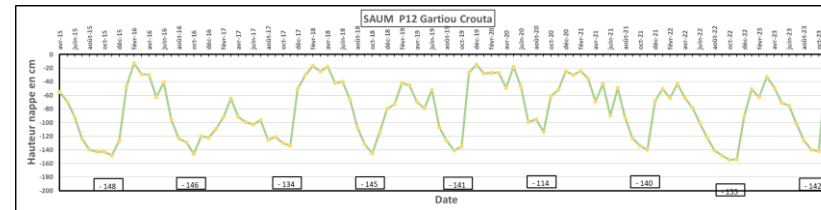
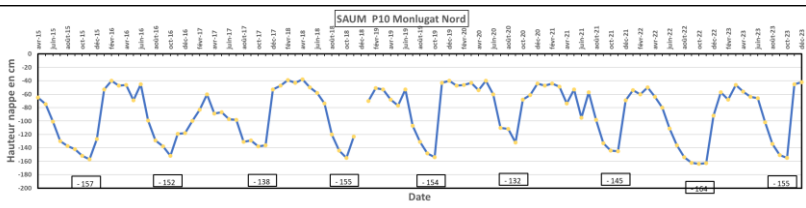
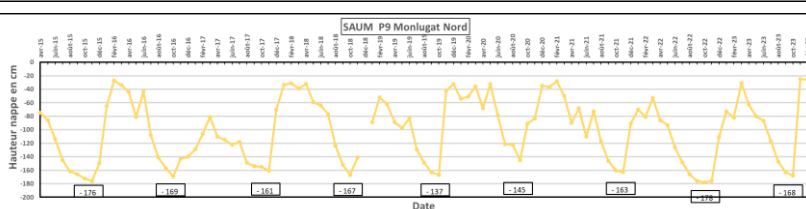
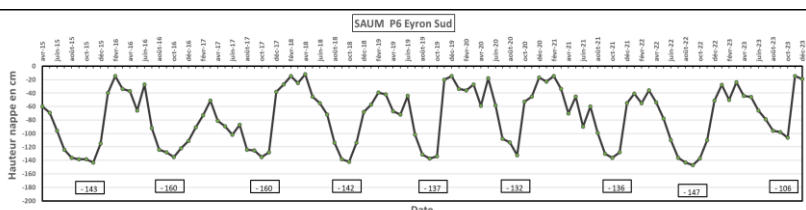
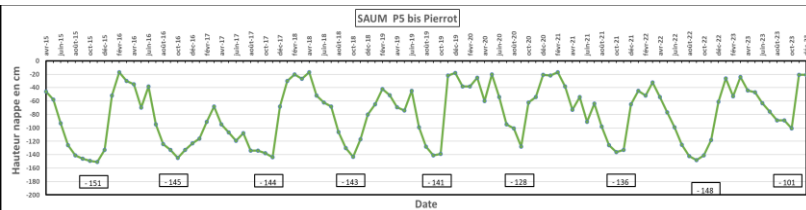
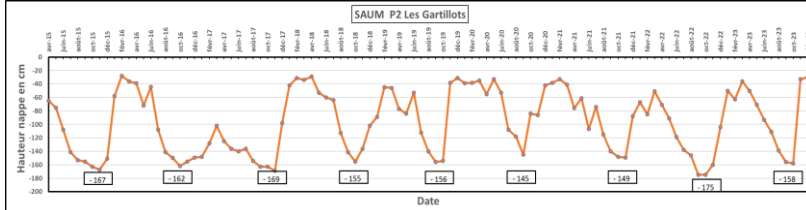
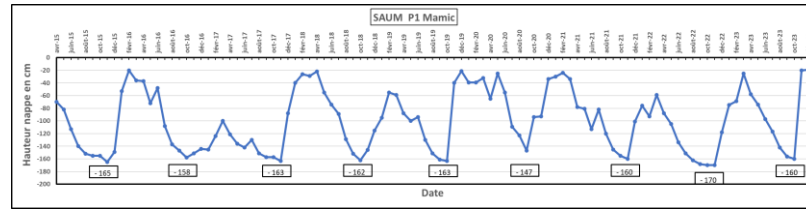
- 50 points de mesures
- 5 équipes d'opérateurs de mesures sur le terrain qui couvrent les différents secteurs: : Le Porge , Lacanau, Ste Hélène-Brach, Saumos, Le Temple-Arès
- Aide du SIABVELG à disposer d'un tableau commun avec traçage de graphique automatique pour chaque point de mesure
- Saumos : 9 ans de relevés : Exploitation des résultats : Le niveau de l'étiage, La durée du stress hydrique au cours du temps .
- **Remarque : Il faudrait réhabiliter certains puits bien situés en pleine forêt qui ont tendance à s'assécher en été car comblés de sédiments.**

Exploitations des mesures de hauteur de nappe à Saumos



Jean PERAGALLO

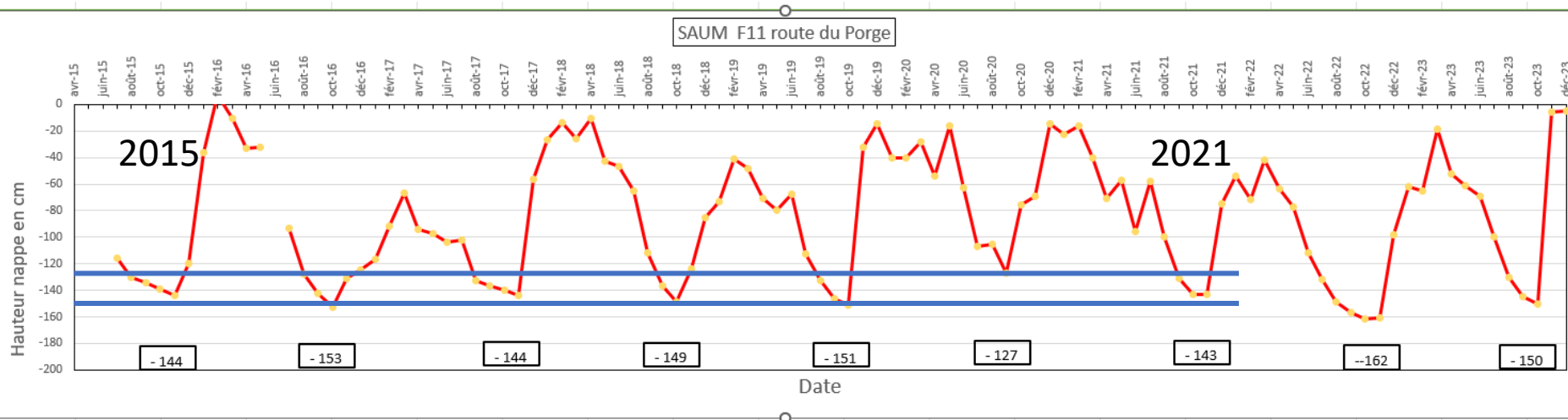
- 12 piézomètres en pleine forêt, éloignés des crastes et des habitations
- 9 années de relevés mensuel



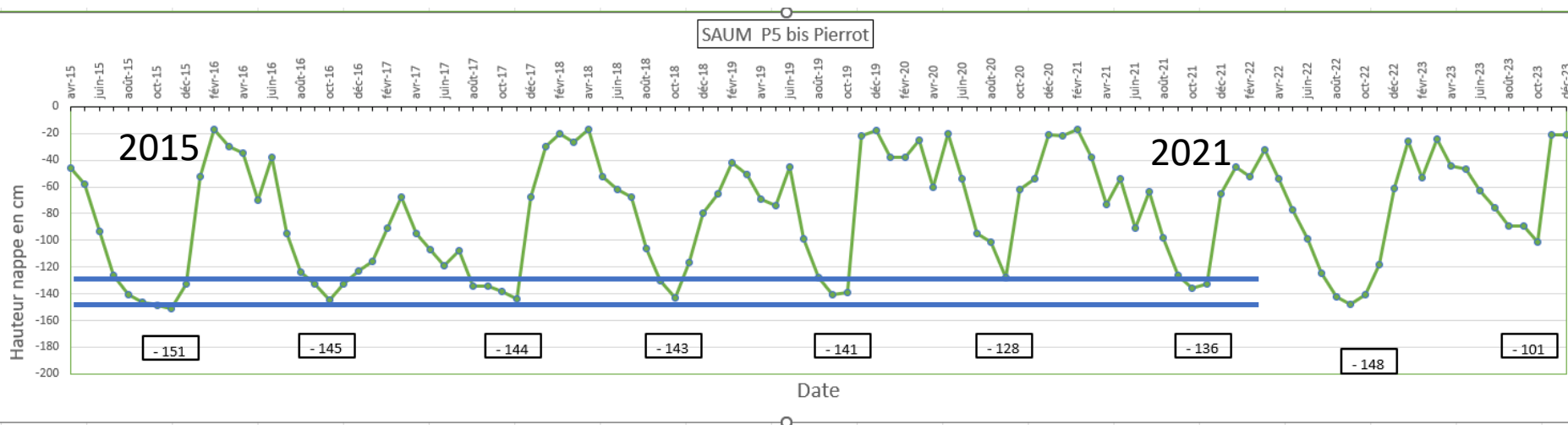
Exploitations des mesures de hauteur de nappe à Saumos



De 2015 à 2021



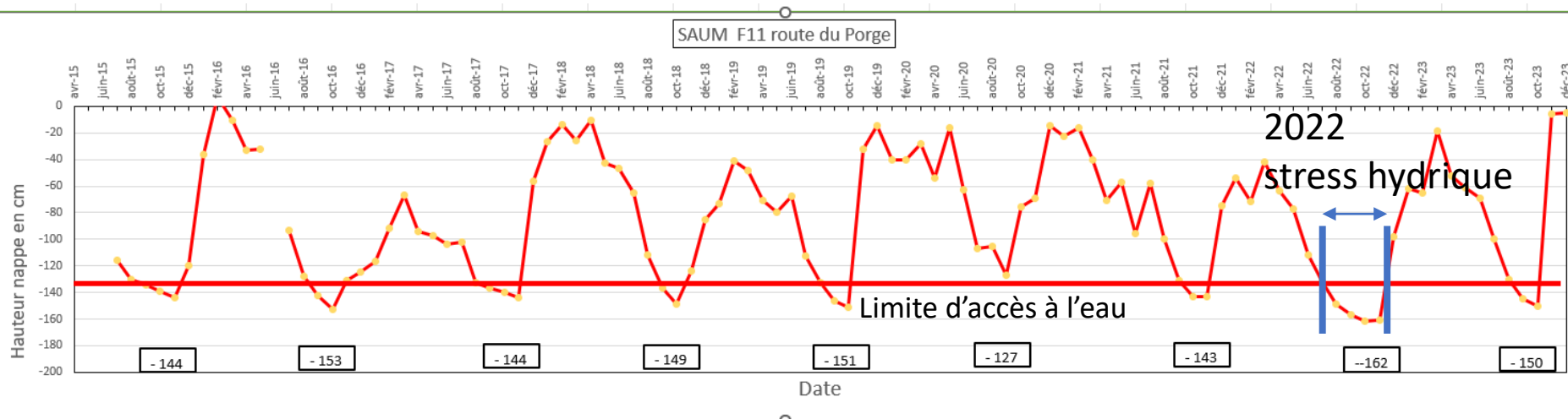
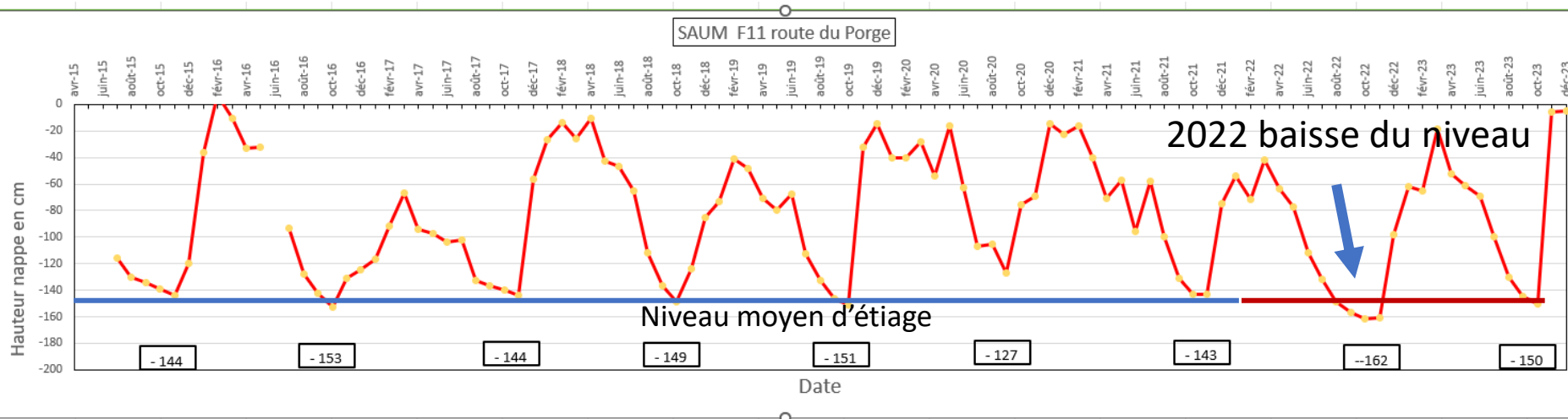
- De 2015 à 2021 « jauge » de l'étiage entre 1m30 et 1m50
- Bonne santé des forêts



Exploitations des mesures de hauteur de nappe à Saumos



En 2022



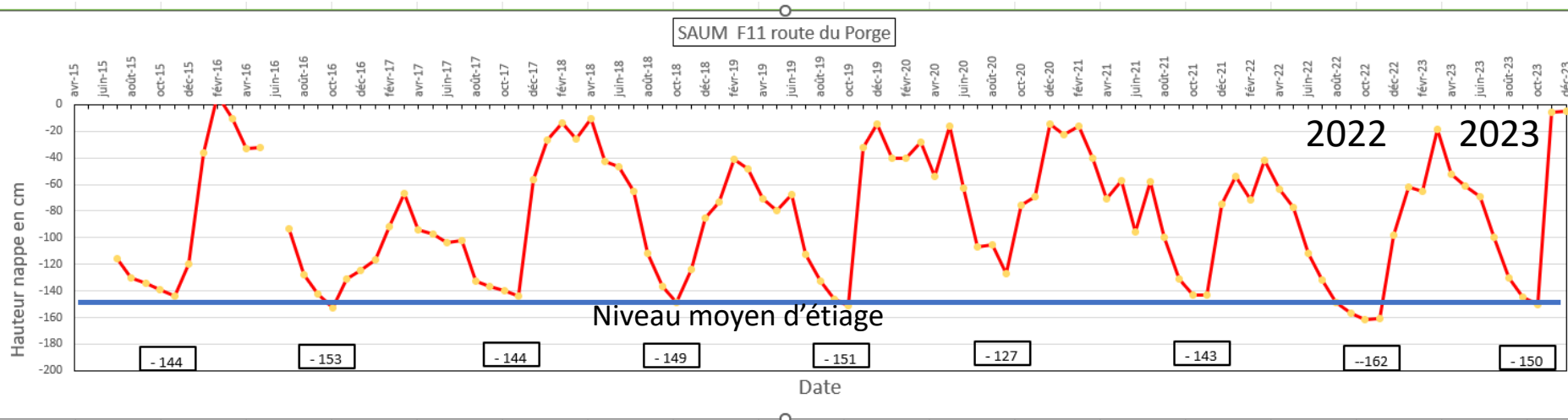
- En 2022 , le niveau de la nappe de 10 à 20 cm en dessous du minimum d'étiage
- la période de stress hydrique est 2 fois plus longue que les autres années
- Dépérissements en forêt

Exploitations des mesures de hauteur de nappe à Saumos



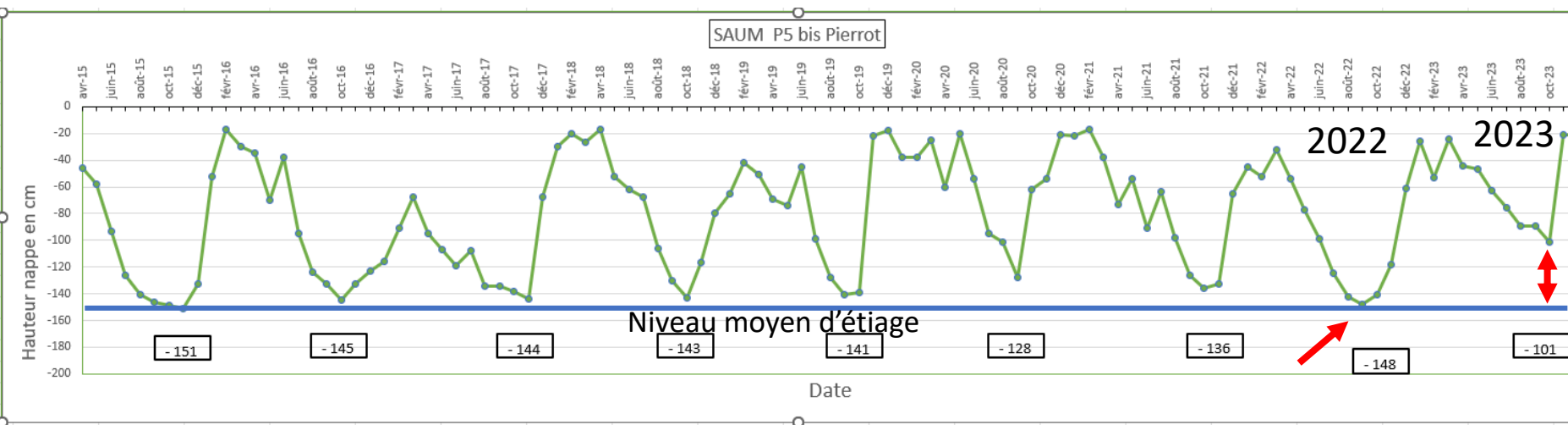
En 2023 - Conséquences du Feu de forêt hors norme du 12 septembre 2022

Point de mesure non incendié



- En 2023, pour les puits incendiés, le niveau de la nappe à l'été remonte de 50 cm
- Dès octobre 2022 la nappe cesse de baisser dans la zone incendiée

Point de mesure incendié





Dépérissements qui touchent aussi bien

- **les jeunes pins**
- **les gros pins**
- **les haies dans les jardins**

Photos septembre 2022



AMAF-Médoc



AMAF-Médoc





AMAF-Médoc



Préparation de la venue de France 5

- L'AMAF a été sollicitée par la Chaine France 5 pour un reportage sur le partage de l'Eau et sur le risque économique du projet CCLM , à passer dans l'émission « C dans l'Air »
- Préparation et présentation d'un Power Point référent qui résume tout, les aspects environnementaux et sociétaux, les aspects économiques et l'emploi, le problème du modèle PHONEME
- Reportage avec caméra sur le terrain et interviews
- **Travail pour rien, le reportage n'a pas été diffusé, le sera-t-il un jour ?**



Question à l'Assemblée Nationale par Monsieur le Député De FOURNAS

- Question écrite posée il y a un an au ministre de l'Écologie: pouvez-vous prendre en compte l'étude Becheler?
- Réponse un an après : uniquement rappel des tenants et des aboutissants du projet.
- C'est une non-réponse

CONCLUSION sur les activités



- Les points forts actuels en notre faveur à suivre de très près
 - L'expertise de René THERRIEN
 - La rédaction de questions à René THERRIEN sans ambiguïté
 - Nouvelles données climatiques du modèle Phonème BRGM qui pourraient tout changer sur les simulations
 - Les recrutements de personnel au SIAEBVELG et au PNR pour aider l'Observatoire
 - Les exploitations de nos mesures de nappe en relation avec l'état sanitaire de la forêt
- Les points faibles
 - Le projet n'est pas stoppé: Arrêté Préfectoral autorisant de pénétrer chez le privé
 - Bordeaux Métropole continue d'avancer : enquêtes environnementales, servitudes d'utilité publique en prévision pour les canalisations...., présentation aux municipalités du Temple et de Saumos fin décembre des avancées sur le projet.
 - Les financements viennent de Bordeaux Métropole et de l'Agence de l'Eau

Conclusion Générale



AMAF-Médoc

- Le pin maritime a su s'adapter aux changements climatiques au cours du temps depuis 40 000 ans. Est ce qu'il saura le faire face à ce nouveau contexte anthropique particulier si le projet CCLM se fait? Rien n'est moins sûr
- Les nuisances environnementales potentielles les plus importantes sur la forêt
 - Perte du stockage du carbone
 - Disparition des zones humides et de la biodiversité spécifique endémique
- Les nuisances économiques potentielles les plus importantes sont :
 - le risque incendie
 - Le risque sanitaire
 - Perte de croissance et mortalités des pins : d'où la perte de revenus
 - La perte d'emplois , actuellement on peut estimer 10 à 15 000 emplois sur le secteur concerné
- Quel choix de société? Est-ce qu'il y a une décision politique de sacrifier la forêt du Médoc et du Nord Bassin au profit de la création d'une Mégapole d'un million d'habitants à Bordeaux? Nous espérons que non et nous allons faire en sorte pour que ce projet ne se fasse pas.



- **Ce vieux projet démarré en 2015 est obsolète contraire aux nouvelles Directives Macron sur l'Eaux de 2023 : Résoudre les problèmes de fuites et favoriser la réutilisation des Eaux Usées Traitées => Plus besoin du projet**
- **Sans garantie pour nos forêts et pour la préservation des zones humides et de la biodiversité , nous sommes fermement opposés au Projet de Champ Captant des Landes du Médoc**



- La parole est aux personnalités invitées
 - Prise de parole de
 - Henri SABAROT
 - Grégoire de FOURNAS
 - Jean Jaques HERAUD
 - Sophie BRANA
 - Gérard LARRUE
- Et aux questions de l'Assemblée



AMAF-Médoc

Merci pour votre attention

